



Création de Société par Actions Simplifiée
ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :
BANQUE CIC EST CIC BESANCON ST PIERRE, 54 GRANDE RUE 25083 BESANCON CEDEX 9 déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

Mme BAUD FOURNIER Johanne, représentant de la société 2ME S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 8 RUE DE LA HALLE 25300 PONTARLIER, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
BAUD Johanne	350	3 500 €
SC MARAAMU	150	1 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.


Le 09 novembre 2024

Le déposant
 ("lu et approuvé" + signature)

Gifty ASANTE
 Chargée d'affaires professionnels



 Gifty ASANTE
 Chargée d'affaires professionnels
 CIC BESANCON ST PIERRE

JST14
Lu et approuvé ?

Lu et approuvé
